

Gouvernances territoriales des eaux - Is Rivers Lyon 2025

=====

Stéphane Ghiotti
Art-Dev, UMR 5281
stephane.ghiotti@univ-montp3.fr

**Quand la sécheresse s'invite au pays de « l'abondance »
Re-gouverner les eaux et les territoires dans le bassin versant de l'étang de l'Or**

Résumé :

Le bassin versant de l'étang de l'Or, aménagé et développé depuis plus d'un demi-siècle autour d'infrastructures d'irrigation et touristiques de dimension régionale voit émerger la problématique des sécheresses et de l'adaptation aux effets du changement climatique. La communication analysera, à la lumière des débats en cours sur l'élaboration d'un SAGE, comment les acteurs et institutions du bassin versant abordent le fait de devoir intégrer cette nouvelle dimension dans un bassin présenté comme sécurisé par l'eau du Rhône.

Mots clés : adaptation au changement climatique ; sécheresse ; bassin versant côtier méditerranéen ; eau du Rhône ; Lagune de l'étang de l'Or.

Abstract

The Étang de l'Or watershed, developed over more than half a century around large-scale regional irrigation and tourism infrastructures, is now facing the emerging challenges of droughts and adapting to the effects of climate change. This paper will analyze, through the lens of ongoing debates surrounding the formulation of Water Planning and Management Schemes (called SAGE), how stakeholders and institutions within the watershed are addressing the need to incorporate this new dimension in a basin traditionally considered water-secure thanks to Rhône River resources.

Keywords: climate change adaptation; drought; Mediterranean coastal watershed; Rhône River ; étang de l'Or coastal lagoon.

Présentation de la communication :

Le bassin versant de l'étang de l'Or (410 km²) se situe au sud-est de la métropole de Montpellier. Sa configuration géographique est assez représentative des petits bassins côtiers méditerranéens avec un réseau hydrographique de petits fleuves aux débits le plus souvent intermittents, terminant leur course dans une lagune elle-même en contact avec la mer.

L'histoire de son aménagement et de sa mise en valeur est profondément marquée par deux politiques majeures d'aménagement du territoire après la Seconde Guerre mondiale. L'une, à vocation hydro-agricole, a été menée par la Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc (CNABRL) avec la construction d'un canal d'irrigation transférant l'eau du Rhône vers l'ouest et les plaines viticoles du Languedoc qu'il fallait remplacer par un modèle agricole dit moderne et intensif. La seconde a été mise en œuvre par la « Mission Racine » avec l'objectif de transformer une côte sableuse infestée de moustiques selon les aménageurs de l'époque en une côte dédiée au tourisme de masse. Parmi les nombreuses conséquences de ces aménagements, la connexion de ce bassin au réseau d'irrigation BRL est l'une des plus significatives. Aujourd'hui, c'est près de 75% de l'eau, tout usage

confondu, qui provient du canal

Adresse postale

ART-Dev – UMR5281
Université Paul-Valéry Montpellier3
Site de Saint-Charles
Route de Mende
F-34199 Montpellier cedex 5

Adresse visiteurs

ART-Dev – UMR5281
Université Paul-Valéry Montpellier3
Site de Saint-Charles 1
Rue du Professeur Henri Serre
F-34000 Montpellier

Tél : +33 (0)4 11 75 71 07
Mél : artdev@univ-montp3.fr
Site : <https://art-dev.cnrs.fr>



BRL permettant dès l'origine le développement d'une agriculture intensive. L'autre conséquence majeure, c'est une croissance démographique, touristique et urbaine continue dont le rythme et l'ampleur ont difficilement été suivis par des investissements pour la construction d'infrastructures d'assainissement. Ainsi, l'accumulation des pollutions à l'aval et dans la lagune devint la principale problématique, dès les années 1970, cadrant durablement le contenu et les objectifs des politiques publiques. Ces dernières ont été marquées par la mise en place de deux contrats de bassin depuis les années 1990 et destinées à lutter contre l'eutrophisation. Il s'agit d'une date charnière, puisque la lagune et les zones humides périphériques concentrent, en plus des efforts de dépollution en vue de la restauration de la qualité de leurs eaux, ceux relatifs à la protection de la biodiversité (Natura 2000).

Ainsi, le « manque d'eau », et plus globalement d'adaptation aux effets du changement climatique (abordée en revanche pour la question littorale) n'a jusqu'alors pas été mis à l'agenda. Le SAGE, actuellement en cours d'élaboration, veut porter cet enjeu devenu prioritaire en complément des autres. Il constitue ainsi une fenêtre d'opportunité que les gestionnaires du bassin veulent saisir. Ce qui n'est pas sans poser des difficultés du fait que ce bassin est présenté/perçu comme un bassin sécurisé. Bassin sécurisé ou bassin à « adapter » ? Comment aborder ces questions dans un territoire où les principaux usages se sont pensés et développés sous le signe de l'abondance ? Les études sur le fleuve Rhône et la baisse de ses disponibilités à étiage en été, conjuguées aux souhaits des acteurs politiques régionaux d'apporter de l'eau aux Pyrénées Orientales à partir du canal BRL, relancent les débats sur la sécurisation des territoires avec l'eau du Rhône et mettent en tension les équilibres et arbitrages jusqu'alors en place dans ce bassin versant de l'étang de l'Or.

Adresse postale

ART-Dev – UMR5281
Université Paul-Valéry Montpellier3
Site de Saint-Charles
Route de Mende
F-34199 Montpellier cedex 5

Adresse visiteurs

ART-Dev – UMR5281
Université Paul-Valéry Montpellier3
Site de Saint-Charles 1
Rue du Professeur Henri Serre
F-34000 Montpellier

Tél : +33 (0)4 11 75 71 07
Mél : artdev@univ-montp3.fr
Site : <https://art-dev.cnrs.fr>

